

# **Evaluer et orienter les personnes repérées comme étant à risque suicidaire**

## **Contexte**

---

La prévention du suicide est un axe prioritaire de la politique de santé publique du Ministère de la santé et de la prévention. Intégrée à la Feuille de route santé mentale et psychiatrie du 28 juin 2018, la Stratégie Nationale de Prévention du Suicide (SNPS) a comme objectif la mise en œuvre de façon coordonnée, synergique et territorialisée d'un ensemble d'actions intégrées. Il s'agit de structurer le repérage des personnes à risque pour leur proposer le plus précocement possible des solutions adaptées et, si nécessaire, un accompagnement vers le soin.

## **Objectifs**

---

- Appréhender les multiples dimensions du suicide afin de déterminer un socle commun de connaissance.
- Identifier la nature des déterminants de la crise suicidaire et repérer les facteurs déclenchants d'un passage à l'acte.
- Appréhender la prévention du risque suicidaire chez un patient/résident et la gestion d'un passage à l'acte.
- Orienter le patient vers les ressources adaptées en inscrivant sa pratique dans un travail en réseau sur son territoire.

## **Renseignements complémentaires**

---

### **Financement**

Plan de formation (AFC)

### **Date limite d'inscription :**

15 Novembre 2025

### **Pédagogie :**

- Test de positionnement, évaluation des connaissances et des acquis de formation
- Apports théoriques, législatifs et méthodologiques
- Brainstorming, remue-méninges, échanges libres et interactifs, partages d'expériences
- Etude de cas et ateliers en sous- groupes
- Jeux de rôles et mises en situation
- Création d'un annuaire et d'une carte mentale
- Remise d'un livret stagiaire

# Programme

---

## Les multiples dimensions du suicide.

- Cadre contextuel.
- Enjeux de santé publique.
- Cadre législatif.
- Zoom sur les éléments clés à retenir.

## La crise suicidaire.

- Les facteurs et signes d'alerte.
- Suicide et souffrance du patient/résident/personne concernée.
- La dynamique suicidaire.
- Le suicide.

## La prévention du risque suicidaire et la gestion d'un passage à l'acte.

- Les conduites à tenir : la prévention.
- Les conduites à tenir : face à la crise suicidaire.

## L'orientation du patient : ressources et travail en réseau.

- Focus sur l'orientation.
- Focus sur les ressources du territoire.
- Focus sur le travail en équipe.
- Focus sur le travail institutionnel.

**Public**

**Professionnels de santé, psychologues, travailleurs sociaux, éducateurs spécialisés...**

**Exercice**

**2026**

**Code de formation**

**5- 7**

**Nature**

**AFC**

**Organisé par**

**Anaxis Santé**

**Durée**

**14 heures**